



Compte rendu des CTP du 1er juin 2011

Le même jour se sont tenus le CTPD filière fiscale à 9h et le CTPL filière gestion publique à 14h30.

A l'ouverture de chaque réunion, la CGT a fait la déclaration liminaire que vous pouvez retrouver intégralement sur le site : <http://www.financespubliques.cgt.fr/89/spip.php?article425>

Elle est bien sûr revenue sur **la journée de mobilisation du 31 mai** et la perte de pouvoir d'achat de 10% depuis 2000 aggravée par le précompte supplémentaire pour la cotisation retraite, son exigence d'une augmentation immédiate et conséquente du point d'indice, suivi de l'ouverture d'une véritable négociation

Elle a indiqué que la préoccupation actuelle est la mise en place de la DLU et de son cortège d'interrogations pour les personnels et a souhaité que ce CTP soit l'occasion d'une information précise sur les projets, sur les modalités d'associations des agents aux restructurations, sur les travaux et sur les délais.

Elle a souhaité, à l'occasion de la mise en place de la DLU, aborder la question de la prise en compte de la durée des déplacements pour se rendre à des stages ou à des réunions, dans le temps de travail. Pour se rendre au centre de formation de Lyon, il est souvent nécessaire de partir la veille et de rentrer très tard le soir. Il en est de même pour les agents excentrés qui participent aux formations à Auxerre. Cette prise en compte légitime du temps de trajet existe, ou se met en place dans plusieurs départements.

Enfin elle a redemandé à être consultée sur les projets de dates des réunions institutionnelles.

Les résultats de la consultation sur le 31 octobre dans la filière gestion publique, dépouillée tout dernièrement, seront donnés l'après-midi.

La question de la prise en compte du **temps de trajet** pour participer aux formations sera examinée dans le cadre de la DLU, pour l'instant les textes sont appliqués.

En question diverse Mr Saillard apportera des précisions sur **la mise en place de la DLU** qui sera à l'ordre du jour du **CTP conjoint du 16 juin**. Vous les trouverez en fin de compte rendu du CTPD filière fiscale.

CTPD filière fiscale

Ordre du jour :

- formation professionnelle
- horaires des agents du SIP d'Auxerre
- pont du 31 octobre
- questions diverses

1- formation professionnelle

Un point d'étape a été présenté concernant la formation professionnelle. La direction a mis en avant le fait d'envoyer des agents se former dans les centres de formations pour qu'ils puissent dispenser une formation en local. S'il est vrai qu'ainsi un grand nombre de formations sont effectuées en local, nous déplorons que la majorité des formations serve à accompagner les réformes de structures et non aux formations qualifiantes, techniques. C'est quand même le moins que l'on puisse attendre de l'administration, de former les agents qui subissent les réformes !

Dans sa liminaire la CGT a souligné de nouveau le problème des formations éloignées et de la prise en compte du trajet lieu de travail- lieu de formation. (bien souvent les agents sont obligés de partir la veille pour se rendre à Lyon sur leur week-end, sans aucune compensation horaire). Dans certains départements des protocoles de « compensation horaire » ont été mis en place. La direction a rappelé que des nouveaux protocoles liés à la fusion étaient mis en place et qu'elle suivrait ce qui se fait au niveau national. Cependant, lors de la 2^{ème} lecture de la liminaire, l'après midi, lors du CTP filière gestion publique, la direction a semblé plus à l'écoute et va réfléchir à ce qu'elle peut mettre en place au niveau départemental. Affaire à suivre...

2- horaires des agents du SIP d'Auxerre

Au vu du passage en SIP, les agents se sont prononcés sur leur module horaire personnel ARTT. La liste d'émargement ainsi que le choix nous a été présenté.

3- pont du 31 octobre

Les agents de la filière fiscale ont été consultés sur le pont du 31 octobre : 99% se sont prononcés pour, 12 agents étaient sans avis et 3 contre.

Le 31 octobre sera donc un pont naturel obligatoire.

4- questions diverses

La CGT a demandé si un premier bilan commençait à être fait concernant la campagne qui s'achevait. Elle a tenu à souligner les conditions déplorables dans laquelle s'est déroulée la réception à Tonnerre. Conditions déplorables pour les contribuables qui sont reçus debout sans aucune confidentialité dans une petite ville où tout le monde se connaît et conditions déplorables pour les agents recevant debout toutes la journée, ce qui est très fatigant ! Surtout lorsque l'on sait que les box de réception sont restés inutilisés ! Les agents ont travaillé dans des conditions difficiles avec une pression quotidienne. La souffrance morale était palpable ! La direction doit être vigilante !

Les délais concernant les remboursements avec Chorus ont été abordés. Concernant les remboursements de frais, la direction passe par la régie et les délais sont donc ceux de l'accoutumé. Le problème se pose concernant le paiement des entreprises pour le chantier d'Auxerre. Le problème vient principalement des CSP mais cela s'améliore !

Concernant le déménagement du SIE, la direction regardera la meilleure période en visant septembre.

Monsieur SAILLARD a rappelé que la tenue des CTP le mercredi était exceptionnelle mais que compte tenu des emplois du temps chargés, il n'avait pas été possible de faire autrement.

Dans la future DLU, il a indiqué que Pascal BARBERET serait en charge de la maîtrise des risques, Cyrille FOUCHAUX du pôle fiscal et Geneviève CABEE-LECORDIER du pôle transverse. Les difficultés sont les contraintes immobilières. Ainsi, le siège de la DDFiP sera à la TG. Les travaux de désamiantage de la TG seront effectués en fin d'année ou début 2012. Un déménagement le plus rapide possible va quand même être effectué pour les services des ressources humaines.

Concernant les autres services, les services informatiques s'installent rue des moreaux fin juin, la formation professionnelle vient provisoirement à la DSF, ainsi que le service de la redevance et les huissiers du trésor.

Après la mise en place de la DLU, les missions d'audit et le pôle fiscal seront rue des moreaux.

CTPL filière gestion publique

Ordre du jour :

- approbation des PV
- point sur le budget 2011
- formation professionnelle
- modification des horaires d'ouverture de postes comptables
- présentation du rapport d'activité
- questions diverses

Une nouvelle fois la CGT a constaté que l'ordre du jour est très chargé pour un CTPL qui ne commence qu'à 14h30 et un mercredi, jour que nous avons accepté à titre exceptionnel.

Avant de passer aux questions inscrites à l'ordre du jour et comme la direction l'y avait invité, la CGT a souligné les difficultés de deux postes : Pont sur Yonne et Auxerre où elle venait de faire une HMI. La CGT tient à votre disposition l'intégralité de l'intervention sur ces deux postes.

Pour Pont sur Yonne :

Elle a indiqué que c'est l'exemple d'une réalité non prise en compte malgré les multiples alertes y compris de la part du comptable. Elle a demandé à l'administration ce qu'elle comptait faire concrètement pour que cela ne se reproduise pas, pour aider et protéger le comptable et les agents face aux multiples pressions des maires et de la communauté de communes ?

Pour Auxerre :

La CGT a rappelé l'origine des problèmes : la fusion avec Seignelay et Auxerre Banlieue avec la suppression d'un emploi de B à l'époque. La situation s'est aggravée lors de chaque départ à la retraite d'agents expérimentés et souvent non remplacés.

La nouvelle réorganisation risque de ne pas fonctionner mieux que celle testée en 2007 notamment à cause des suppressions d'emplois.

La CGT a souligné les difficultés engendrées par les décisions prises pour la caisse. L'agent qui s'occupait des régies doit en plus tenir la caisse et apprendre les amendes et les opérations de la Paierie.

En ce qui concerne les délais de paiement des mandats, la situation s'est améliorée pour la ville d'Auxerre parce qu'actuellement un agent ne fait que cela, mais les congés approchent et le nombre de jours va de nouveau augmenter.

Les amendes posent aussi la question de la formation d'agents dans le poste mais aussi au delà pour exercer cette mission.

Les marchés occasionnent un gros travail du fait d'une mauvaise coordination avec l'ordonnateur, ceci devrait pouvoir être amélioré et apporter quelques simplifications de tâches pour les agents.

Ne parlons pas des recettes, les chèques restent et les poursuites sont suspendues depuis mai.

Que comptez vous faire pour aider ce poste qui va encore perdre un cadre B prochainement ?

Réponses de la direction :

Pour Pont sur Yonne, elle a réagit rapidement aux dernières difficultés. Elle a rappelé la situation de l'ERD (10 emplois pour des demandes qui correspondent à 13). La CGT a indiqué qu'il fallait alors créer les 3 emplois nécessaires !

Elle sait que le taux de recouvrement y est très bas, tout en n'appréciant pas l'attitude de certains maires. La CGT a aussi rappelé l'impact de la fermeture de Villeneuve la Guyard que la direction ne trouve pas illogique.

Mr Saillard a indiqué qu'en tant que prestataire de service la qualité du travail de l'ordonnateur est importante, Hélios ne peut pas fonctionner sans données précises, il dialoguera avec les maires pour progresser .

Pour Auxerre, la direction est satisfaite du mode d'organisation préconisé par pôle dépenses /recettes qui fonctionne ailleurs ! Elle se retranche derrière l'ORE, mais quand la CGT a insisté sur les suppressions d'emplois et les absences, le Président a reconnu que les suppressions d'emplois se ressentaient plus dans les gros postes.

Mr Saillard a rappelé que l'ORE tenait compte du CHD et que l'on ne peut donner des effectifs pour rester hors normes, sans utiliser le CHD, des conventions de dématérialisation sont signées mais pas réalisées. Il a précisé qu'il n'était pas là pour supprimer des trésoreries tant que la DLU ne fonctionne pas Mais après !

L'exécution budgétaire 2011 :

Le Président a indiqué que Chorus ne permettait pas de présentation budgétaire détaillée par poste.

Les opérations sont divisés en 5 flux plus ou moins contraignants , ainsi pour les fluides le constat est fait d'avance. L'essentiel des dépenses de travaux concernent ceux de Sens avec plus de 180 333 euros sur 202 427 euros. Les travaux sont terminés depuis le 4 mars, mais il reste encore entre 100 et 150 000 euros.

Pour l'affranchissement , les dépenses sont inférieures à 2010 d'environ 100 000 euros.

Pour les locations immobilières , les loyers domaniaux sont sortis de la dotation , il y engagement juridique pour 473 798 euros mais les paiements sont longs 17 761 euros.

Les prestations externes dépassent 2010 mais cette ligne contient des dépenses concernant l'affranchissement, les fluides ou les frais de poursuites , elles seront régularisées.

Interventions de la CGT :

La CGT a fait remarqué que malgré les débats précédents et l'engagement de l'administration, les représentants des personnels n'ont pas le détail des réalisations par poste pour analyser les résultats. De même, les demandes des comptables font défaut pour suivre la satisfaction des besoins exprimés.

Comme l'année dernière, la CGT a demandé à avoir connaissance des dotations au fur et à mesure .

Elle a indiqué que les deux documents préparatoires à ce CTPL ne constituaient en aucun cas les documents indispensables à l'accomplissement du mandat :

- le premier document reprend la dotation budgétaire 2011 mais avec une diminution importante des crédits qui avaient été adoptés lors du CTPL de début d'année, notamment les loyers domaniaux pour 212 520 euros et une contribution exceptionnelle pour la politique de l'emploi de 10 022 euros soit une diminution globale de 222 542 euros,
- le deuxième présente les engagements et les paiements au 23 mai 2011, il ne donne qu'une vue globale par ligne budgétaire sans présentation des budgets adoptés en début d'année mais avec une grande différence entre les engagements (927 788 euros) et les paiements (557 090 euros) , alors que l'année dernière à la même période les paiements étaient de 850 000 euros environ.

Par conséquent qu'en est-il des retards auprès des fournisseurs et des éventuels intérêts moratoires dus aux entreprises ?

De plus, après l'examen de ce document (voir tableau ci-après) la CGT a fait les observations suivantes :

- pour les fluides et les charges diverses de transport , les engagements ont déjà dépassé le budget
- pour le matériel logistique et les prestations externes , les engagements sont à hauteur du budget
- pour les télécommunications, les locations immobilières, les frais de déplacements et le nettoyage, le montant des engagements nous surprend par leur faible montant à cette période de l'année. Notamment les 5756 euros pour les télécommunications pour un budget de 58 210 euros et les frais de déplacement de 39 127 euros pour un budget de 160 000 euros (pour ce dernier AGORA est sûrement en cause !)

Mr Saillard a considéré que l'on ne pouvait pas dire que Chorus ne fonctionnait pas même s'il y a du retard au début, on aurait du être plus guidé . Le Bop de l'Yonne supporte les intérêts moratoires.

Poste budgétaire	Prévisions 2010	Dépenses 2010	Prévisions 2011	engagements 2011	%	Dépenses 2011	%
Affranchissement	499 190	486 369	476 460	121 404	25,48%	121 051	25,41%
autres dépenses	35 445	38 912	38 141	3 370	8,84%	2 862	7,50%
Charges diverses de transport	12 000	19 349	12 000	20 018	166,82%	14 020	116,83%
Fluides	120 770	133 092	124 378	135 269	108,76%	68 109	54,76%
Fournitures	78 400	83 767	82 316	20 620	25,05%	19 409	23,58%
Frais de déplacement	200 000	160 978	160 000	39 127	24,45%	39 127	24,45%
Imprimés	16 030	20 287	18 255	2 427	13,29%	2 353	12,89%
Informatique fonctionnement	67 680	55 078	53 883	16 098	29,88%	2 441	4,53%
Locations et charges immobilières	602 996	522 635	473 798	179 341	37,85%	17 761	3,75%
Maintenance technique	48 380	63 715	43 538	1 198	2,75%	514	1,18%
Matériel informatique	20 000	24 405	10 000	3 214	32,14%	2 900	29,00%
Matériel logistique	20 000	56 379	10 000	9 320	93,20%	8 654	86,54%
Nettoyage	76 344	75 653	76 471	13 277	17,36%	12 428	16,25%
Prestataires externes	30 000	44 198	30 000	28 493	94,98%	25 248	84,16%
Sécurité fonctionnement	39 730	52 863	52 190	14 645	28,06%	14 334	27,47%
Télécommunications	60 190	64 277	58 210	5 756	9,89%	3 373	5,79%
Travaux et entretien immobiliers	118 000	178 761	69 500	314 132	451,99%	202 427	291,26%
Entretien immobilier	26 000	19 461					
Frais de poursuites	33 510	23 756	18 310		0,00%		0,00%
Mobilier	10 000	25 256	10 000		0,00%		0,00%
Autres immobilisations	0	4 311	0				
matériel de transport	0	0	0				
Réserve	52 146	0	36 000		0,00%		0,00%
DIVERS				79		79	
Total général	2 166 811	2 153 502	1 853 450	927 788	50,06%	557 090	30,06%

La formation professionnelle

Le président a précisé que la formation initiale représente 7% mais 447 jours/agent et les autres formations 150 jours /agent.

C'est la dernière présentation avec l'application SAFIR, l'application FLORE est utilisée depuis le 1^{er} janvier. De même, les besoins sont recensés dans GASEL , les évaluations à chaud dans DIESE et la gestion des concours et examens se fait à l'aide de LORCA. D'ailleurs la nouveauté de la gestion de GASEL a généré du retard dans l'expression des besoins.

Les réalisations 2010 et début 2011 ont été détaillées pour les formations communes aux deux filières (la mise en place des SIP de Joigny et d'Avallon , du PRS .. , AGORA , CHORUS, la prévention et la lutte contre les discriminations), pour les formations métiers dont 88% concernent le SPL, pour la formation initiale et l'adaptation à l'emploi suite à la réussite aux concours et pour la préparation aux concours.

Interventions de la CGT :

La CGT est consciente des bouleversements actuels sur le fonctionnement de la formation professionnelle induite par le nouveau calendrier institué et les nouveaux logiciels utilisés mais elle regrette l'absence de restitution des évaluations qualitatives.

Elle constate que l'essentiel des journées de formations est consacré à l'accompagnement des multiples réformes (fusions, nouveaux logiciels ...) plutôt qu'à la réponse aux besoins des agents, ainsi la préparation aux concours ne représente que 5% des formations 2010. D'ailleurs nous relevons, dans le rapport fourni, que seulement 15% des agents ont pu exprimer leurs besoins.

Les suppressions d'emplois rendent difficile la participation aux formations ainsi que les périodes proposées notamment en fin de mois, en fin d'année . Pour la CGT, il y a nécessité de compenser réellement toutes les absences pour formation.

La CGT a posé deux questions concrètes au delà des questions de prise en compte des trajets dans le temps de travail :

- Qu'en est-il de votre réflexion sur la question de rendre obligatoire la formation à la comptabilité car vous aviez souligné qu'un certain nombre d'agents avaient des lacunes en la matière ?
- Qu'en est-il de la possibilité d'effectuer des formations sur SENS ? Celles-ci pouvaient être envisagées après la fin des travaux immobiliers .

Le président a confirmé les besoins en formation sur la comptabilité surtout en fin d'année. Pas d'objection pour des formations sur Sens.

Pour Mr Saillard des perspectives s'ouvrent avec la fusion, il sera nécessaire de répondre d'une manière nouvelle aux besoins nouveaux qui s'exprimeront .

Modifications des horaires d'ouverture au public :

Le président a rappelé que conformément à l'avis d'un précédent CTPL, la direction a relancé les postes sur les horaires d'ouverture , seulement 3 postes se sont manifestés .

La CGT a indiqué qu'elle votait favorablement les modifications approuvées par les agents d'Aillant et de Vermenton qui demandent par ailleurs à en bénéficier le plus tôt possible .

→ Accord pour un démarrage au 1^{er} juillet.

Pour Sens, la CGT a critiqué sur le procédé utilisé : propositions du comptable avant consultation des agents concernés. Lundi, ils n'étaient pas informés des résultats et de la prise de position du comptable, mais la CGT a indiqué qu'elle ne souhaitait pas pénaliser les agents.

La direction n'a pas eu connaissance du résultat du vote, la décision est remise au CTPL du 16 juin.

La CGT a rappelé ses précédentes interventions sur les horaires de Tonnerre puisqu'ils ne correspondent pas aux souhaits des agents qui veulent la fermeture de la caisse à 16H. Elle précise qu'actuellement la caissière ne peut bénéficier de la plage fixe.

Le président, au delà de la problématique un peu compliquée, a souligné qu'aucune demande n'a été faite pour l'instant. Donc à suivre aussi lors du prochain CTPL.

Le rapport d'activité 2010 :

Le Président a indiqué que le rapport d'activité 2010 correspondait réellement à ce que la direction souhaitait, moins précis, plus concis , plus séduisant. Tout en précisant que c'était un bon document de communication.

Interventions de la CGT :

Comme nous l'avons dit pour 2009 le rapport donne de nombreuses informations chiffrées très intéressantes, mais peu d'analyses comparatives et qualitatives.

Que dire de plus ? Que nos observations ne sont jamais prises en compte même celles qui devaient l'être et malgré des modifications de présentation, une nouvelle diminution du nombre de pages, c'est toujours « **tout va bien dans le meilleur des mondes** ».

L'éditorial du TPG est d'ailleurs révélateur du climat notamment l'avant dernier paragraphe.

Compte tenu des suppressions d'emplois certaines missions sont abandonnées et des priorités définies. En fait de respiration, il s'agit de simplifications / suppressions de missions et de forcing sur le monétique et IASQCL, les objectifs fixés ne correspondent pas aux cœurs de métiers. La respiration n'est pas ressentie comme tel par les agents par exemple les taux de recouvrement pour le CEPL, de même, alors que les budgets sont votés jusqu'au 30 avril, les délais de prise en charge ont été fixés au 30 mai.

Le président a rappelé que les objectifs ont été débattu avec les comptables en même temps que la notation et que des objectifs difficiles à tenir pour les petits postes ont été supprimés. Les objectifs correspondent au cœur de métier.

La CGT a poursuivi par quelques questions ou observations au fur et à mesure de la lecture du document en lien avec l'actualité (en voici des extraits avec les réponses de l'administration) :

- page 7 : il n'est pas fait mention de la **fermeture de l'antenne de Brienon** au 1^{er} janvier 2011, ni dans ce paragraphe ni à la page 18 ce qui fut quand même un moment important dans le département., notamment en fin d'année. La cartographie des implantations n'indique pas qu'en 2000 il y avait 42 trésoreries.
- page 8 : **le PRS** a été créé au 1^{er} septembre : nous aimerions avoir un bilan de sa montée en charge.
→ réponse : accord pour un point d'étape à venir
- Page 11 : on constate une légère baisse du **taux de recouvrement** alors que le % des impôts payés par moyen dématérialisé augmente encore passant de 48.42 à 50.7 avec un objectif de 21000 nouveaux contrats . Aujourd'hui, quels sont les résultats de ce début d'année, ou la tendance ?
→ réponse : les taux sont satisfaisants même meilleurs
- Page 12 : pour le **conciliateur fiscal** nous savons que les réponses favorables concernent des remises de majoration et des délais , mais peut-on savoir ce qui revient le plus souvent comme motif de refus ?
→ les refus concernent les mauvaises foi et les redevables qui n'ont pas consulté le comptable au préalable.
- Page 13 : les **3 saisies immobilières** ont-elles été suivies de vente ? Les saisies pour les impôts ont fortement progressé passant de 31.85% des saisies à 50.81%. Le taux de recouvrement **des amendes** a fortement chuté en 2010 suite au redéploiement, le nombre d'amendes a progressé de 32 % ?
→ 1 vente , pour les amendes l'objectif était important car il partait d'une phase en évolution. L'ORE donne 1.8 pour les amendes l'année précédente c'était 2.6.
- Page 17 : l'augmentation importante du **nombre d'évaluations** ne suffit pas pour nous rassurer quant à l'avenir de la mission . Pourrions nous avoir une copie du **schéma pluriannuel de stratégie immobilière** (SPSI) qui constitue l'état des lieux des locaux occupés par l'état dans le département ?
→ vous devez demander le SPSI au préfet. Il faut moderniser l'approche, les évaluations doivent être crédibles.
- Page 18 les **budgets hôpitaux et maison de retraite** ne sont pas indiqués ! PES V2 marche –t-il vraiment ? La procédure de paiement en phase amiable s'inscrit dans la révision générale des politiques publiques. Elle oblige les collectivités locales à développer leur site internet. Par ailleurs, **TUPI** ne correspond pas tout à fait à la demande principale des usagers qui pour leur facture annuelle (rôle d'eau, loyers...) souhaiteraient la possibilité d'une mensualisation voir de prélèvement sans frais supplémentaires pour eux, comme pour les impôts.
→ oubli pour la mention des budgets hôpitaux et maison de retraite, PES V2 n'est pas opérationnel.
- Page 22 : vous vantez **le NES**, la CGT s'est prononcé contre cette réforme : peu de gain indiciaire pour des carrières plus longues. La fin de carrière est en augmentation de 48 points mais qui y arrivera du fait de l'entrée plus tardive dans l'administration, de l'allongement de la grille et des deux barrages pour passer CP .
- Page 22 on constate que malgré les suppressions d'emplois **304 agents** travaillaient dans les services fin 2010 comme en 2009 mais avec – 5 emplois en équivalent temps plein. Nous aimerions connaître le détail de l'exercice du temps partiel dans le département en comparaison avec l'année précédente.
→ accord pour donner le détail du temps partiel.
- Page 26 : peut on avoir le détail de l'audit sur les **frais d'affranchissement** dont on parle souvent ?
→ il s'agit d'un audit national auquel le département a participé, il n'a rien donné au niveau local, il n'était d'ailleurs pas très satisfaisant .

- Page 28 sur le BOP: si **les objectifs** ont été modifiés, voir baissés, ils ont augmentés pour le taux de progression des paiements automatisés en nombre ligne 6, pour le nombre de nouveaux paiements dématérialisés et le taux de recouvrement contentieux des amendes. Ces deux derniers objectifs n'ayant pas été atteints d'ailleurs.

La dernière page sur **les flux financiers** semble avoir été oubliée ! ! ! ! !

Questions diverses

- Les résultats de la consultation sur **le pont du 31 octobre** nous ont été communiqués, sur 287 agents : 247 avis favorables (soit 86.06 %), 4 avis défavorables et 36 ne se prononcent pas.
- La CGT a rappelé que la sortie (voire l'entrée) du **porche de la trésorerie de Tonnerre** est toujours dangereuse, cela a déjà été signalé mais il n'y a toujours pas de solution adéquat de mise en place. Une photo qui montre le porche a été présentée aux membres du CTPL. La CGT a aussi présentée une photo du tableau électrique avec des fils qui débordent largement et en tout sens. La direction doit se rendre prochainement à Tonnerre, elle en profitera pour aborder et visualiser tout cela .
- La CGT a signalé aussi l'anomalie de **l'accès handicapé à Sens**, le fauteuil ne peut pas monter à cause du trottoir ni descendre s'il y a une voiture.
La mairie s'était engagé à voir cela , donc à suivre
- Sans revenir sur le groupe de travail national sur l'avenir de **la mission hospitalière** qui s'est réuni le 23 mai à la demande des OS, (lien vers le compte rendu : http://www.financespubliques.cgt.fr/IMG/pdf/cr_hopital.pdf), la CGT aimerait avoir des informations sur l'avenir de la mission et du réseau des trésoreries concernées dans le département.
Mr Saillard a fait part d'un rapport très favorable de l'inspection des finances. Pour lui, on doit évoluer notamment en matière de dématérialisation.
- **Les CAP de mutation locales filière gestion publique B et C se réuniront le 28 juin.**
- **En cas de départ (probable) du service logistique de la TG, un appel de candidature sera lancé.**

SIEGEAIENT POUR LA CGT :

CTPD : Caroline GERMAIN (Auxerre) Jocelyne PION (Tonnerre) et Alain GUYADER expert.

CTPL : Claudine BEAU (Tonnerre), Bernadette CHANCEL (Chablis), Alain GUYADER et Caroline GERMAIN en qualité d'expert.

BULLETIN D'ADHESION

<i>Solidaire, pas solitaire : c'est ça le Syndicat CGT</i>	
<i>Alors, je me syndique...</i>	
	
Nom :	Prénom :
Affectation :	
Grade :	Indice :
Date :	déclare adhérer au Syndicat National CGT Finances Publiques .
Signature :	